

# Rénovation 4e et 3e de l'Enseignement Agricole Rentrée scolaire 2016

La rénovation des référentiels de formation des classes de 4e EA et 3e EA est induite par la Réforme du Collège.  
Le ministère en charge de l'agriculture adapte, pour conserver les spécificités de l'EA, les programmes du MEN pour mise en oeuvre à la rentrée 2016 et présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB série professionnelle) session 2017.



## Les incontournables de la Réforme du collège

La construction des nouveaux référentiels s'appuient sur les références incontournables suivantes :

- le **Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (Décret du 31/03/2015)
- les **programmes pour le cycle 4\*** (Arrêté du 9 novembre 2015. Émanation du Conseil Supérieur des Programmes)
- les **3 parcours : Avenir\*\* ; Citoyen ; Culture** (Arrêtés du 1er juillet 2015)
- les **modalités du Nouveau DNB session 2017** (Arrêté du 31 décembre 2015).

\* cycle 4 = classes de 5e, 4e et 3e.

\*\* ex-Parcours Individuel, d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIIODEMP).






## Architecture de formation : la construction pour la rentrée 2016

| Architecture actuelle des 4e et 3e EA<br>(dernière session DNB en juin 2016)  | Architecture future des 4e et 3e EA<br>(1ère session DNB <i>Nouveau</i> en juin 2017)   |
|---|---|
| <b>Domaine 1</b> "Enseignement général"<br>Lettres – LV – HG éducation civique - Mathématiques  | <b>Enseignements disciplinaires :</b><br>Lettres - LV - HG enseignement moral et civique - Mathématiques<br>EPS - ESC<br>TIM - Biologie_Ecologie - Physique_chimie<br>Sciences et techniques professionnelles (STP)   |
| <b>Domaine 2</b> "Vie sociale et culturelle"<br>EPS - ESC<br>PSE : - <i>éducation du consommateur (4e)</i><br>- <i>éducation à l'autonomie et à la responsabilité (3e)</i>    | <b>Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) :</b><br>3 thèmes par an au choix de l'établissement   |
| <b>Domaine 3</b> "Technologie, sciences et découverte de la vie professionnelle et des métiers"<br>TIM – Biologie_Ecologie – Physique_chimie<br>STP (M12) : 3 thèmes au choix | <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'animal</li> <li>● les végétaux cultivés</li> <li>● l'aménagement et la valorisation de l'espace</li> <li>● les matériaux</li> <li>● l'énergie</li> <li>● l'accueil-vente</li> <li>● les activités de loisirs</li> <li>● la transformation des produits agricoles</li> <li>● les langues et cultures étrangères et régionales (<i>Nouveau</i>)</li> <li>● la transition agro-écologique et le DD (<i>Nouveau</i>)</li> <li>● l'éducation du consommateur (<i>exclusivement 4ème</i>)</li> <li>● le cadre de vie en milieu familial et du soin à l'enfant (<i>exclusivement 4ème</i>)</li> <li>● l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité (<i>exclusivement 3ème</i>)</li> <li>● le cadre de vie et les activités de restauration (<i>exclusivement 3ème</i>)</li> </ul> |
| <b>Enseignement facultatif :</b> Langue vivante étrangère 2   | <b>Enseignement de complément :</b><br>LV étrangère 2 ou Langues et cultures régionales ou Langue des signes française  |
| <b>Stages collectifs :</b><br>Accueil - Projet - Education à la santé et à la sexualité   | <b>Semaines thématiques :</b><br>Accueil des élèves - Mise en oeuvre et valorisation des projets - Education à la santé et à la sexualité   |
| <b>Stages en entreprise ou organisme = 1 semaine (4e) et 1 à 2 semaines (3e) sous condition d'âge. (Cf. textes réglementaires en vigueur)</b>                                 |   |
| <b>Vie de classe : 10 heures annuelles</b>  |   |
| <b>Remise à niveau : 1 heure par semaine</b>  | <b>Accompagnement personnalisé (AP) : 2 heures par semaine pour tous les élèves</b>   |
| <b>Pluridisciplinarité de 3h50 par semaine</b>  |   |
| <b>Horaire total semaine 28h (4e) et 29h (3e)</b>   |   |



Les domaines 1, 2 et 3 se retrouvent dans les enseignements disciplinaires. Le M12 devient EPI à la fois dans les thématiques et dans les modalités d'enseignement. La PSE est traitée en EPI.



## Complément d'informations...

-  Le socle commun a été redéfini en 2015. L'évaluation du socle devient progressive selon une échelle de références\*. Elle est prise en compte pour la délivrance du DNB.
-  Les 3 parcours sont à articuler avec les enseignements obligatoires et les EPI.
-  Le *Nouveau* Diplôme National du Brevet sera mis en oeuvre à la session 2017. Il comporte une série "professionnelle" accessible aux candidats de l'EA. Le DNB comprend pour sa délivrance :
  - l'évaluation tout au long de l'année du *Nouveau* socle commun, par l'échelle de références
  - les épreuves terminales (première session : juin 2017)
    - 1 épreuve terminale écrite de français, histoire-géographie - EMC.
    - 1 épreuve terminale écrite de mathématiques et sciences (physique-chimie et biologie-écologie).
    - 1 épreuve terminale orale portant au choix de l'élève, sur 1 EPI ou 1 PARCOURS.

\* Échelle de références : «maîtrise insuffisante» ou «maîtrise fragile» ou «maîtrise satisfaisante» ou «très bonne maîtrise»

-  L'épreuve orale d'histoire des arts (HIDA) n'est pas maintenue pour le DNB 2017 et la dernière session aura lieu en juin 2016.
-  Les notes de CCF de 3e ne sont plus prises en compte pour le calcul de la moyenne générale concourant à l'obtention du DNB (la dernière session aura lieu en juin 2016).

## Nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

| Domaine de compétence |  | Objectifs visés   |
|-----------------------|--|---|
| D -1                  | Les langages pour penser et communiquer            | Apprentissage et maîtrise :<br>- langue française - langues vivantes étrangères ou régionales - langages scientifiques, mathématiques, informatiques - langages du corps                      |
| D -2                  | Les méthodes et outils pour apprendre              | Enseignement explicite des moyens d'accès à l'information-documentation, des outils numériques, de la conduite de projets + organisation des apprentissages.                                  |
| D -3                  | La formation de la personne et du citoyen          | Apprentissage de la vie en société, de l'action collective, de la citoyenneté (formation morale et civique)   |
| D -4                  | Les systèmes naturels et les systèmes techniques   | Développement de la curiosité, du sens de l'observation, de la capacité à résoudre des problèmes dans un domaine centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers. |
| D -5                  | Les représentations du monde et l'activité humaine | Compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace + interprétation des productions culturelles + connaissance du monde social contemporain.   |

Les 5 domaines ci-dessus sont à évaluer progressivement au cours du cycle 4. L'atteinte des objectifs des 5 domaines du socle est inscrite dans le Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) qui remplacera le Livret Personnel de Compétences (LPC).



## SIGLIER

|     |   |
|-----|---|
| EA  | Enseignement agricole                           |
| DNB | Diplôme national du brevet                      |
| PSE | Prévention santé environnement                  |
| EMC | Enseignement moral et civique                   |
| EPI | Enseignement pratique interdisciplinaire        |
| STP | Sciences et techniques professionnelles         |
| CNS | Commission nationale spécialisée                |
| IEA | Inspection de l'enseignement agricole           |
| TIM | Technologies de l'informatique et du multimédia |



## CALENDRIER

- ◆ Inspection : écriture des nouveaux référentiels 4e EA et 3e EA : novembre 2015 - février 2016
- ◆ Instances nationales : mars et mai 2016
- ◆ Sessions d'accompagnement en régions : avril - mai 2016
- ◆ Mise en oeuvre des nouveaux référentiels 4e EA et 3e EA dans les établissements agricoles publics et privés sous contrat : Rentrée scolaire 2016



**Chlorofil** : <http://www.chlorofil.fr/>

**MEN** : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=87834](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834)

**Eduscol** : <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>